

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL02.0818
Nom du produit	Hydralyt® Composite 5
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses  
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: CHEM-LAB NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20  
Fax. +32 50 78 26 54  
e-mail: info@chem-lab.be

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318  
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A, H360

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

Mentions de danger:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

### 3. Composition / Informations des composants.

#### 3.1 Substance

Non applicable

#### 3.2 Mélange

Composants dangereux:

Name according to EC directives:

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Imidazole p.a.	288-32-4	≥10%-<25%	Acute Tox. (oral) 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Repr. 2 (H360D)
Iode, pastilles p.a.	7553-56-2	≥10%-<25%	Toxicité aiguë, Dermique, Catégorie 4, H312 Toxicité aiguë, Inhalation, Catégorie 4, H332 Skin Corr. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) STOT RE 1 (H372) Aquatic Acute 1 (H400)
Soufre dioxyde t.p.	7446-09-5	≥1%-<10%	Press. Gas (H280) Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. (inhal.) 3 (H331)

Composant	Numéro Reach
Imidazole p.a.	01-2119485825-24
Iode, pastilles p.a.	01-2119485285-30

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

---

#### **4. Mesures de premiers soins.**

##### **4.1 Description des premiers secours**

###### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

##### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

##### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

#### **5. Mesures anti-incendie.**

##### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

###### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau, du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

###### **Moyens d'extinction inappropriés**

Non d'application.

##### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

##### **5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

##### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

#### **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

##### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Équipement de protection, voir section 8.

##### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

##### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Humidifier le produit renversé, ramasser et stocker dans un emballage fermé.

##### **6.4 Référence à d'autres sections**

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.  
Précautions voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Fermé dans le noir.  
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Pas nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques.**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### Aspect

Forme: Liquide

Couleur:

Odeur:

#### Changements d'état physique

Point de fusion: -

Point d'ébullition: 194°C

Point d'éclair:	90°C
Température d'autoinflammation:	190°C
Poids moléculaire:	
Densité:	1,17 g/ml
Valeur pH:	
Solubilité dans l'eau:	-
Limites d'explosivité:	lower 1.2 vol% / upper 11.6 vol%
Informations supplémentaires:	explosion limits - I

## 9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité.

### 10.1 Réactivité

Voir section 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est prévue lorsque le produit est utilisé conformément.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

## 11. Informations toxicologiques.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale  
LD50 orl. rat 14000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

### 11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## 12. Informations écologiques.

### 12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre

---

## 13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## 14. Indications de transport .

### Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN

14.2 Nom d'expédition des Nations unies -

14.3 Classe

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangereux pour l'environnement -

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur non

Code de restriction en tunnels

### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

### Transport aérien (IATA)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	-
<b>14.3 Classe</b>	
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	-
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non
<b>Transport maritime (IMDG)</b>	
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	-
<b>14.3 Classe</b>	
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	-
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	
Non pertinent	

---

## **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H360D Peut nuire au fœtus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.